

SCHEDULE B
COMPENSATION – GENERAL

1.0 General

Contractor will be compensated for the Services carried out as described in Schedule B as determined in accordance with the general Compensation provisions described in this Schedule B and any Supplements thereto.

All Compensations detailed below are in **MRU** and shall be paid to Contractor in that currency.

2.0 Pricing Basis

The specific Unite Rates, Time and Materials and Lump Sum (LS) and prices set forth herein are for the complete performance of the Services and Work and are firm and fixed, not subject to rise and fall.

3.0 Pricing Schedules

Compensation shall be paid to Contractor in accordance with the detailed rates and prices included in this Schedule. Owner makes no representation or guarantee that Contractor will be paid all or any portion of the amounts set forth below in the Pricing Rates Table.

Table B-1: Pricing rates Table

Attached.

4.0 General Pricing Exclusions

- (a) Rates and prices should be VAT excluded.

5.0 General Pricing Inclusions

The Compensation to be paid to Contractor includes all direct and indirect costs incurred by Contractor in carrying out Contractor's obligations as set forth in the Agreement, including but not limited to; profit, management, supervision, salaries, wages, overtime and employee benefits, RSI Tax (if not a Mauritanian Registered Company), materials, rentals, off-site and on-Site overheads including timekeeping, Site transportation for Contractors employees, all clerical and office work and consumables, all insurances and fees, employee sick leave, vacations and leave breaks including fares and allowances, visas and work permits and all other related costs whatsoever for labor, expenses, materials, Equipment, supplies and incidentals.

5.1 Unit Rates

“Unit Rates” (defined as the Compensation paid to Contractor per unit measure of completed Services or Work but not that paid to Contractor per unit of time) shall be deemed to be fully inclusive rates for the finished work and cover major activities and include for all minor associated work described or inferred all in accordance with the Specifications and Drawings and other requirements of this Agreement. Unit Rate pricing shall not include the types of costs and expenses dealt with as Indirect Lump Sums pricing and shall include without limitation in either quantity or type the following:

- (a) Labor costs associated with carrying out the work scopes, including salaries wages and overtime, bonus, travelling time and expenses, subsistence, holidays, welfare, and other payments, contributions, all taxes (except VAT), levies visas or work permits or expenses payable in respect of labor.
- (b) Materials including all related procurement costs (except materials listed as provided by Owner as free issue).
- (c) Consumables related to carrying out the work scopes.
- (d) Fabrication and erection plant, special plant, machinery, Equipment, tools, scaffolding, staging, ladders and appliances related to carrying out the work scopes.
- (e) Transport, haulage and craneage related to carrying out the work scopes.
- (f) Temporary works essential for completion of the work scopes.
- (g) And all other costs, overheads, and profit associated with performing a given unit measure of Services or Work.

5.2 Time and Materials (T&M) Rates

T&M Rates include all of Contractor's costs and are fully inclusive rates for the properly performed Services by the listed Personnel and Equipment. T&M Rates exclude Preliminary and General Items but shall include:

- (a) All labor costs associated with carrying out the specific Compensation work scopes, including hand tools and employee consumables, daily to and from work transportation, salaries wages and overtime, bonus, all taxes (except VAT), travelling time and expenses, subsistence, holidays, welfare, and other payments, contributions, taxes, levies visas or work permits, and all other expenses payable in respect of labor.
- (b) All Equipment costs associated with carrying out the specific Compensation work scopes, all Equipment rental, insurances, maintenance, spares, fuel and consumables, timekeeping, home office/offsite overhead, profit, all taxes (except VAT), and all other incidentals whatsoever, but excluding operators. Rates are applicable to actual Equipment operating and working time and shall not apply during periods when Equipment is unavailable to Owner due to repairs and maintenance.

5.3 Lump Sum Pricing (LS)

Lump Sum prices are all inclusive Compensation amounts covering all necessary labor, plant, Equipment, materials, consumables, overhead, profit, all taxes (except VAT) and each and every element of cost and expense associated with performing the applicable work scope, provided that Lump Sum pricing shall not include the types of costs and expenses dealt with as Indirect Lump Sums pricing.

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION – GÉNÉRALITÉS

1.0 Généralités

L'Entrepreneur sera rémunéré pour les services réalisés selon la description d'annexe B et en accord avec les conditions générales de rémunération décrites dans la présente annexe B et tous ses suppléments.

Toutes les compensations indiquées ci-dessous sont en **MRU** et doivent être versées au sous-traitant dans cette devise.

2.0 Base tarifaire

Les tarifs unitaires, tarif horaires et matériels et les montants forfaitaires indiqués ici s'appliquent à l'exécution complète des Services et des travaux, sont fermes et définitifs, et ne pourront être revus à la hausse ni à la baisse.

3.0 Grilles tarifaires

Les compensations doivent être payées au sous-traitant selon les taux et prix détaillés inclus dans cette grille tarifaire. Le maître d'ouvrage ne donne aucune indication ni garantie que l'entrepreneur sera payé en totalité ou en partie des montants indiqués ci-dessous dans le Tableau tarifaire.

Tableau B-1 : Tableau tarifaire

Attaché.

4.0 Exceptions tarifaires générales

(a) Les tarifs et les prix doivent être exclu de la TVA.

5.0 Inclusions tarifaires générales

La rémunération à verser à l'Entrepreneur comprend tous les coûts directs et indirects encourus par l'Entrepreneur pour s'acquitter de ses obligations telles qu'énoncées dans le cahier des charges, y compris mais sans s'y limiter : les bénéfiques, la gestion, la supervision, les traitements, salaires, heures supplémentaires et avantages sociaux des employés, la taxe RSI (si l'entreprise n'est pas enregistrée en Mauritanie), les matériaux, les locations, les frais généraux hors site et sur site, y compris le pointage et le transport pour les employés de l'Entrepreneur, les tâches et les consommables du service administratif et du secrétariat, les taxes et assurances, les congés maladie, les vacances et les congés des employés, y compris les dépenses de transport et les indemnités, les visas et permis de travail, ainsi que tous les autres coûts connexes, que ce soit pour le travail, les dépenses, les documents, le matériel, les fournitures et les frais accessoires.

5.1 Tarifs unitaires

« Tarifs unitaires » (définis comme la rémunération versée à l'Entrepreneur par unité de mesure des Services ou travaux exécutés mais pas celle versée à l'Entrepreneur par unité de temps) seront réputés être des tarifs tout compris pour les travaux effectués et couvrent les activités majeures et incluent tous les travaux mineurs associés décrits ou déduits, le tout en conformité avec le Cahier des charges. Le tarif unitaire ne

comprendra pas les types de coûts et de dépenses traités comme des sommes forfaitaires indirectes et devra inclure sans limitation, en quantité ou en type, les éléments suivants :

- (h) Les coûts de main-d'œuvre associés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux, y compris les salaires, traitements et heures supplémentaires, les primes, les temps et frais de déplacement, les repas, les vacances, les cotisations sociales, et autres rémunérations, les contributions, toutes les taxes (sauf la TVA), les frais de visa ou de permis de travail, ainsi que les dépenses exigibles dans le cadre du travail.
- (i) Les matériaux incluant tous les frais d'acquisition connexes (à l'exception des matériaux spécifiés comme étant fournis gratuitement par la Société).
- (j) Les consommables liés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux.
- (k) Usine de fabrication et montage, usine spéciale, machines, équipements, outillage, échafaudage, mise en place, échelles et appareils liés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux.
- (l) Le transport et l'acheminement liés à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux.
- (m) Les travaux temporaires indispensables à l'exécution de l'étendue des Services et des travaux.
- (n) Et tous les autres coûts, frais généraux et bénéfiques associés à l'exécution d'une unité de mesure donnée des Services ou des travaux.

5.2 Taux horaires et matériels

Les taux horaires et matériels comprennent l'ensemble des frais du Maître d'œuvre et incluent la totalité des tarifs relatifs aux Services correctement réalisés par le Personnel et l'Équipement indiqués. Les taux horaires et matériels sont hors Articles préliminaires et généraux mais incluent :

- (c) Tous les coûts de main d'œuvre associés à la mise en œuvre des périmètres de travaux liés à la Rémunération, y compris les outils manuels et les fournitures des employés, le transport professionnel quotidien, les salaires et les heures supplémentaires, les primes, tous les impôts (sauf la TVA), les temps et frais de déplacement, les frais de subsistance, les prestations sociales et autres paiements, cotisations, taxes, frais des visas ou permis de travail et toutes les dépenses payables au titre de la main d'œuvre.
- (d) L'ensemble des frais d'Équipement associés à la mise en œuvre de périmètres de travaux spécifiques liés à la Rémunération, l'ensemble des locations d'Équipement, assurances, maintenance, pièces détachées, carburant et fournitures, frais de gestion du temps, frais généraux du siège/hors site, bénéfiques, tous les impôts (hors TVA), et l'ensemble des autres frais accessoires, hormis les opérateurs. Les taux s'appliquent au temps d'exploitation et de fonctionnement de l'Équipement et ne s'appliquent pas aux périodes où l'Équipement est indisponible pour le Propriétaire en raison de réparations et de maintenance.

5.3 Prix forfaitaire (FF)

Les prix forfaitaires sont des montants d'indemnisation couvrant toute la main-d'œuvre, l'équipement, les matériaux, les consommables, les frais généraux, les bénéfiques, toutes les taxes (sauf la TVA) et tous les coûts et dépenses associés à l'exécution des Services et des travaux. Les prix forfaitaires n'incluent pas les types de coûts et de dépenses pris en compte en tant que prix des montants forfaitaires indirects.